

**Demande déposée le 20/04/2026**

**N° DP 063 214 26 00034**

Par :	Madame CHOMETON ANNIE ELIETTE
Demeurant à :	2 A RUE DU LOT 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Sur un terrain sis à :	2 A RUE DU LOT 63730 LES MARTRES DE VEYRE
Cadastré :	214 AL 464
Nature des travaux :	Veranda

Surface de plancher créée : 16,2 m<sup>2</sup>  
Surface de plancher totale : 146,2 m<sup>2</sup>

**Le Maire de LES MARTRES DE VEYRE**

Vu la déclaration préalable présentée le 20/04/2026 par Madame CHOMETON ANNIE ELIETTE,

Vu l'objet de la déclaration :

- pour la création d'une Véranda ;
- sur un terrain situé 2 A RUE DU LOT à LES MARTRES DE VEYRE ;
- pour une surface de plancher créée de 16,2 m<sup>2</sup> ;

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté en date du 29 janvier 2026, notamment le règlement de la zone Ug,

Vu l'affichage en mairie, le 27/04/2026 de l'avis de dépôt du présent dossier,

**ARRETE**

**Article 1 :** La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de **NON OPPOSITION** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article 2.

**Article 2 :** La teinte des montants de la véranda devra impérativement respecter le nuancier Terrasses et Val d'Allier du PLUi.

A LES MARTRES DE VEYRE, le 18/05/2026

Le Maire



*Demien HEYRAUD*